

PREDAT

Politiques régionales de l'environnement et développement économique : une approche territoriale

11

La Région Nord-Pas-de-Calais, face aux problèmes de reconversion et de requalification environnementale, a mené des politiques publiques avec des bonheurs divers jusque dans les années 1980. Suite aux évolutions politiques régionales, un double tournant a été pris et le terme de développement durable s'est progressivement imposé. Une génération nouvelle de politiques publiques environnementales, appuyées sur des dispositifs régionaux transversaux a été mise en place. Cette recherche s'interroge sur la capacité de ces dispositifs à impulser des processus de développement originaux à l'échelle d'un territoire, via la construction de coordinations entre des réseaux d'acteurs (privés et publics) impliqués par les dispositifs. Ce travail tente de montrer comment des processus de coopération, initiés et animés par les réseaux d'acteurs environnementaux, portent en germe des potentialités de développement économique pour lesquels l'environnement serait d'emblée une donnée endogène du comportement des entreprises. Mais ces dispositifs datant d'une dizaine d'années, leurs effets sont encore assez difficiles à analyser.

Terrain et méthodologie

Deux terrains ont été choisis : le Dunkerquois et le Bassin minier (communautés d'agglomération de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin), marqués par un passé industriel riche et une période de déclin ainsi que des séquelles environnementales, économiques et sociales importantes. À partir d'un questionnement théorique abstrait appuyé sur les catégories de la proximité, l'équipe a tenté d'opérationnaliser ces catégories de manière à construire un questionnaire pouvant permettre d'analyser les différentes dimensions de l'action collective et des coordinations.

Principaux résultats

Dans le périmètre du **Bassin minier**, trois sites sont classés Programmes d'intérêt régional : le site Métaleurop, la plate-forme multimodale Delta 3 de Dourges, le pôle du 11/19 de Loos-en-Gohelle. Trois sites industriels emblématiques dont la requalification a des objectifs environnementaux : éco-entreprises pour le CD2E du 11/19, logistique dans le cadre d'un développement durable des transports pour Delta 3, recyclage des déchets pour Agora-Métaleurop. La question principale qui se pose est celle du développement territorial et son orientation que les acteurs locaux n'interprètent pas de façon identique : création de richesses marchandes, remédiation territoriale et activité économique ou

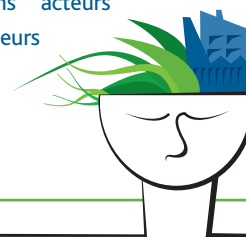
reconquête environnementale et développement territorial.

Sont identifiées également les formes spécifiques l'action de la Région : acteur-relais entre différents niveaux de décision pour la plate-forme multimodale, acteur-structurant pour l'éco-pôle du 11/19, acteur-ressource pour Métaleurop. L'analyse des sites a aussi fait apparaître les forces et faiblesses de chaque projet, en termes d'effets structurants pour le développement économique. Les résultats restent cependant partiels et doivent être pondérés par la variable temps, le développement économique se jouant sur la durée.

Dans le cas du Dunkerquois, c'est sur la question de la qualité de l'air que se sont constituées les premières coopérations entre acteurs dans les années 1970-80, concrétisées par un schéma d'environnement industriel pour concilier développement industriel et amélioration de la qualité de vie. Ces dispositifs territorialisés d'action collective contribuent au renforcement des réseaux d'acteurs existants, voire à la constitution de nouveaux réseaux territoriaux et extraterritoriaux.

Créée au début des années 1990, une commission consacrée à la qualité de l'air voit s'opposer des intérêts individuels divergents renvoyant à des conflits d'usage à propos de l'air. L'analyse de ces conflits révèle les spécificités attachées à l'usage des biens environnementaux et singulièrement ici la qualité de l'air. Apparue en 2000, le dispositif d'écologie industrielle répond à des préoccupations différentes. Avec l'émergence récente du pôle de compétences sur la sécurité des process industriels et de l'Institut de recherche en environnement industriel, une étape est franchie avec la volonté de développer les interactions entre les entreprises, le monde de la recherche et les acteurs institutionnels.

La recherche fait apparaître des figures assez différentes de coordination suivant les sites et les terrains : plus localisée et centrée autour d'un conflit d'usage dans le Dunkerquois et émergeant clairement des interprétations différentes de modèles de développement territoriaux dans le Bassin Minier. La forme d'action collective portée par l'acteur public régional, qui cherche à impulser un modèle de développement territorial conforme aux attentes du développement durable, est attractif et cohérent, mais n'est pas porté de la même manière par les acteurs, notamment les entreprises, ou parfois certains acteurs territoriaux, écartelés entre plusieurs objectifs comme l'emploi à court terme et le respect de l'environnement.



Politiques régionales de l'environnement et développement économique : une approche territoriale

Apports pour les praticiens

La recherche fait apparaître des figures assez différentes de coordination suivant les sites et les terrains : plus localisée et centrée autour d'un conflit d'usage dans le Dunkerquois et émergeant clairement des interprétations différentes de modèles de développement territoriaux dans le Bassin Minier. La forme d'action collective portée par l'acteur public régional, qui cherche à impulser un modèle de développement territorial conforme aux attentes du développement durable, est attractive et cohérente, mais n'est pas portée de la même manière par les acteurs, notamment les entreprises, ou parfois certains acteurs territoriaux, écartelés entre plusieurs objectifs comme l'emploi à court terme et le respect de l'environnement.

L'enjeu du développement durable apparaît donc dans la fracture qui subsiste entre les motivations économiques marchandes pour lesquelles l'environnement reste une donnée à endogénéiser (ou une contrainte supplémentaire en terme de coût), et les démarches de développement territorial qui s'appuient sur une conception intégrée des différentes dimensions du développement.

Coordinateurs de la recherche

Christophe Beaurain, Université du littoral et Institut des Mers du Nord et *Muriel Maillefert*, Université Lille 3 et Clersé-Ifresi.
Autres contributeurs : *Laurent Cattez* (Artois), *Christine Liefoghe* (Université Lille 1), *Jérôme Longuépée* (Université d'Artois), *Sabine Pannekoucke* (ULCO), *Bertrand Zuideau* (Université Lille 1).

